

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2010

OBJET
de la Délibération

**ENVIRONNEMENT
ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS ET
RENOUVELLEMENT
DE COTISATION**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

ENVIRONNEMENT – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET RENOUVELLEMENT DE COTISATION

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Les associations :

- Bretagne vivante,
- Peuples des forêts primaires
- Groupement de Vulgarisation Agricole de Pontivy
- Eaux et Rivières de Bretagne

Ont renouvelé leur demande de subvention d'aide au fonctionnement pour l'année 2010.

Compte tenu de leurs interventions dans le domaine du développement durable, la commission environnement, réunie le 18 juin 2010, propose de leur accorder les aides suivantes :

- Bretagne Vivante – 160 €
- Peuples des forêts primaires – 160 €
- Groupement de Vulgarisation Agricole de Pontivy – 160 €
- Eaux et Rivières de Bretagne – 160 €

La commission propose également de renouveler la cotisation annuelle au Réseau Grand Ouest développement durable – 500 €

Nous vous proposons :

- D'attribuer les subventions proposées par la commission environnement, et de renouveler la cotisation annuelle au Réseau Grand Ouest développement durable

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**